

La communauté d'agglomération **ARCHE Agglo** est un établissement public de coopération intercommunale, composé de 21 communes sur la Drôme et de 20 communes sur l'Ardèche. 60 000 habitants vivent sur ce territoire attractif, dynamique et authentique. Paysages variés et environnement préservé en font une destination touristique prisée et lui confèrent un cadre de vie agréable apprécié des sportifs et amoureux de la nature.

Nous recrutons !

UN·E CHARGÉ·E DE MISSION HYDRAULIQUE

- **Temps complet** (37.5 heures hebdomadaires)
- **CDD jusqu'au 21 mars 2027** (Remplacement congé maternité)
- **Poste de catégorie A – Filière technique**



Afin d'optimiser votre candidature, votre lettre de motivation devra refléter qui vous êtes, ce qui vous anime et en quoi vos compétences peuvent être transposables dans le poste proposé.

ARCHE Agglo (26 et 07) est compétente en matière de gestion des cours d'eau, et notamment en matière de prévention contre les inondations (GEMAPI).

Arche Agglo est ainsi structure porteuse du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur le Rhône et ses petits affluents. Un premier PAPI s'est terminé en septembre 2025. Arche Agglo s'est engagée dans la mise en œuvre d'un deuxième PAPI qui est en cours d'instruction. Arche Agglo est maître d'ouvrage de la majorité des actions inscrites dans ce PAPI.

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Doux (07), créé au 1er janvier 2021 est compétent en matière de gestion des cours d'eau à l'échelle de son bassin versant (GEMAPI). Son périmètre d'intervention (630 km²) couvre 40 communes regroupées en 4 intercommunalités, dont une partie du territoire d'Arche Agglo. Deux secteurs du Doux sont endigués : Lamastre et sa partie aval sur les communes de Tournon-sur-Rhône et St-Jean-de-Muzols.

Les systèmes d'endiguement du Doux ont été régularisés et il convient d'assurer le suivi et l'entretien des ouvrages. En particulier sur le Doux aval, un plan de gestion sédimentaire a été défini et il faut assurer sa mise en œuvre. Sur Tournon sur Rhône et St Jean de Muzols, une réflexion doit être menée sur la définition de systèmes d'endiguement sur les petits affluents du Doux. Cette réflexion s'inscrit dans une étude globale de schéma d'aménagement de ces ruisseaux (étude à lancer).

Les missions principales du chargé-e de mission hydraulique seront constituées de 2 axes :

- Animer la démarche PAPI et assurer la mise en œuvre des actions placées sous la maîtrise d'ouvrage d'Arche Agglo, notamment les programmes de limitation des crues sur les cours d'eau drômois : Veauce/ Merdarioux/ Bouterne/ Torras / Rionne.
- Mettre en œuvre et animer les études hydrauliques et assurer le suivi des systèmes d'endiguement pour le compte du SMBV Doux. Lancer et suivre les travaux dans ce domaine.

Vous souhaitez contribuer à la stratégie de prévention des inondations, alors n'hésitez pas à candidater !

DÉFINITION DU POSTE :

Rattaché-e à la direction stratégie eau et territoire, sous l'autorité du responsable du service prévention des inondations, vous assurerez vos missions sur le territoire d'Arche Agglo et serez mis à disposition du syndicat mixte du bassin versant du Doux (SMBVD) 50% du temps.

Vous participerez à la mise en œuvre des orientations stratégiques d'ARCHE Agglo et du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Doux dans le domaine de la prévention des risques d'inondation sur une échelle bi départementale.

Sur un mode partenarial vous animerez la démarche PAPI, assurerez la mise en œuvre des actions placées sous la maîtrise d'ouvrage d'Arche Agglo, notamment les programmes de limitation des crues sur les cours d'eau drômois : Bouterne et Rionne entre autres.

Vous mettrez en œuvre et animerez les études hydrauliques et assurerez le suivi des systèmes d'endiguement pour le compte du SMBV Doux. Vous lancerez et suivrez les travaux dans ce domaine.

→ Mise en œuvre des orientations en matière de limitation des inondations et animation de partenariats

- Concrétise les plans d'action ou les projets dans le respect des orientations et priorités politiques (PPI)
- Alerte les élus sur les obligations réglementaires, les contraintes et les risques liés à un projet ou une opération
- Représente la collectivité auprès des comités de pilotage et des groupes techniques
- Développe des logiques de coproduction de l'action publique (partenariats, conventions, contrats, etc.)
- Organise et anime en amont des dispositifs de concertation et de participation sur le PAPI (comités de suivi et réunions techniques, réunions publiques)
- Recherche et négocie des partenariats financiers, juridiques et techniques

→ Pilotage des projets

- Applique des mesures réglementaires sur les deux territoires : régularisation des systèmes d'endiguement et organisation de la gestion des ouvrages hydrauliques
- Participe à la définition et met en œuvre des actions de protections des inondations sur le territoire du SMBVD
- Met en œuvre des actions placées sous maîtrise d'ouvrage d'Arche Agglo ou du SMBVD : alerte et prévision des crues, ralentissement des écoulements, programme de limitation des crues, réduction de la vulnérabilité, gestion, suivi et entretien des digues...
- Définit les modalités de pilotage du projet et en assure la conduite technique (de la conception à la réalisation)
- Planifie les étapes du projet et la mobilisation des compétences et des ressources (humaines, techniques, financières)
- Apporte un appui technique et administratif aux maîtres d'ouvrages en interaction avec les problématiques inondations

MISSIONS SPÉCIFIQUES :

- Rédige les CCTP Cahiers des Clauses Techniques Particulières dans le cadre des marchés publics pour la consultation des prestataires extérieurs
- Accompagne l'instruction et suit l'attribution des demandes de subvention

PROFIL ATTENDU :

- De formation Bac+5 dans le domaine de l'hydraulique et/ou de la prévention des risques naturels et/ou génie civil
- Expérience significative sur un poste similaire serait un plus
- Permis B car possibles déplacements sur l'ensemble du territoire d'ARCHE Agglo
- Connaissances en matière de gestion et prévention des risques naturels (PPRI, PCS, etc.) ainsi que des politiques d'aménagement du territoire ou de gestion des cours d'eau (Scot, PLU, PAPI, SAGE...)
- Connaissance des outils de modélisation hydraulique et hydrologique
- Connaissance du Code de l'environnement, du Code de la commande publique et du fonctionnement des collectivités locales
- Capacité à gérer des marchés, suivre des études et des travaux
- Aptitudes à l'animation de réunions, à la concertation et au dialogue auprès d'un public varié
- Organisation, sens du travail en équipe, esprit d'initiative et sens des responsabilités
- Bonnes capacités d'analyse et de synthèse
- Qualités relationnelles
- Maîtrise des outils informatiques courants (Word, Excel, internet, etc.) et des SIG (QGIS)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

CDD jusqu'au 21 mars 2027 calé sur la durée de l'absence, avec rémunération entre 2529€ et 3000€ bruts mensuels en fonction du profil et de l'expérience dans le domaine de l'hydraulique et/ou de la prévention des risques naturels, par référence à la catégorie A de la fonction publique territoriale.

- Tickets restaurants au-delà de 2 mois de présence : 15 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 7 € pris en charge à 60% par l'employeur.
- Participation à la cotisation mutuelle du contrat groupe santé (entre 20€ et 60€ par mois selon la composition du foyer)
- Forfait mobilités durables (FMD) annuel pour les agents ayant recours à un mode de transport alternatif et durable pour leurs trajets domicile-travail (de 100 à 300€ selon le nombre de jours d'utilisation d'un mode de déplacement éligible).



Temps de travail : 37.5 heures hebdomadaires

15 jours de RTT (pour une année complète de présence, proratisés selon la durée du contrat.

Disponibilité en soirée (réunions publiques, ou avec les élus...)

Lieu de travail : Saint-Donat-sur-L'herbasse, Site du Domaine de Champos (26260) et Mauves (07300)

Poste à pourvoir le : 19/10/2026

Date limite de candidature le : 20/09/2026

Candidatures (CV + lettre de motivation) en privilégiant l'envoi par courriel sur : **rh@archeagglo.fr**

Par courrier : à l'attention de Madame La Présidente, ARCHE Agglo 3 rue des Condamines CS9602 07300 MAUVES

Contact accueil : **04 26 78 78 78**

Renseignements : **Emmanuel Guilmin, Responsable service prévention des inondations**

e.guilmin@archeagglo.fr / 04 26 78 57 49